

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **23 (1889)**

Heft 1

PDF erstellt am: **05.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> Janvier 1889.

Ce journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M. le Dr Guillaume à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3 pour l'étranger.  
Abonnement pris dans Les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.70 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

## SUPERSTITION DANS LE JURA

( SENNENGLAUBEN )

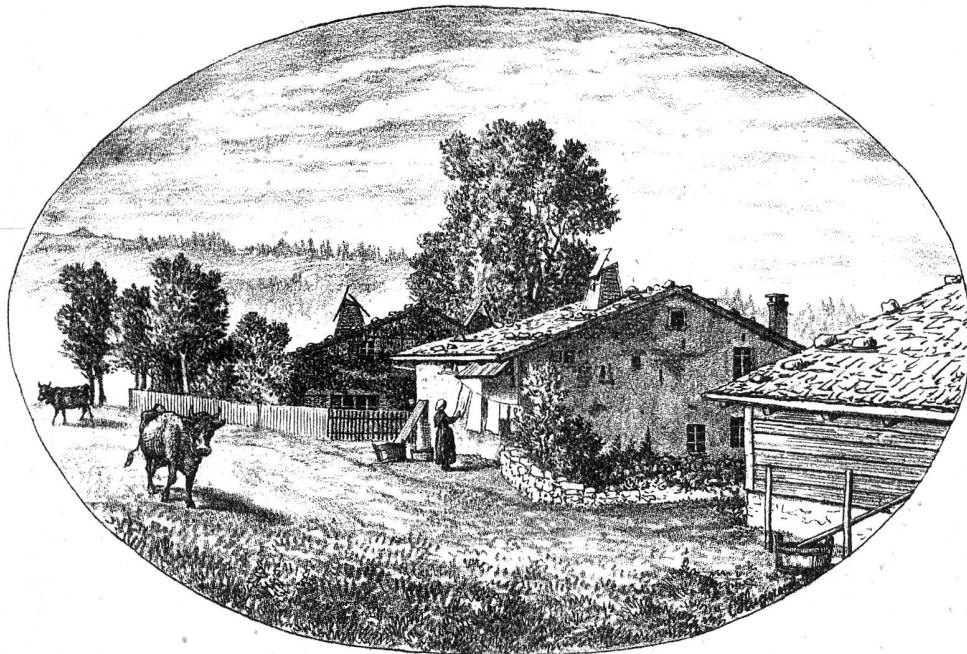
La foi du charbonnier est passée en proverbe; celle du bûcheron est en tout pareille, et on pourrait encore parler dans le même sens de la foi du fermier de montagne, comme le prouvent les faits que je vais relater.

Il y a une vingtaine d'années que je fis abattre, dans ma ferme du haut Jura Soleurois, un certain nombre de ces vieux sapins que l'on appelle "gogants" dans les Alpes vaudoises. Dans ce nombre, il y en avait quelques-uns qui étaient énormes et sur le tronc desquels on pouvait compter 500 anneaux annuels. C'était vraiment dommage de faire disparaître ces géants de la forêt, mais leur cime était décrépite et malade. Ses arbres eux-mêmes ne peuvent vivre éternellement.

Une année ou deux après cet abatis, voilà qu'une épidémie maligne fait son apparition dans l'étable de mon fermier. En quelques semaines une demi-douzaine de ses plus belles vaches périrent.

Le pauvre vieux fermier était dans la désolation.

J'envoyai sur place un vétérinaire expérimenté pour rechercher les causes du mal. Il revint bientôt me dire que les étables devaient être entièrement reconstruites. Jamais on n'avait enlevé à fond le fumier, et le purin s'était infiltré dans le sol et l'avait imprégné de matières organiques qui subissaient la fermentation putride. De là l'infection. J'envoyai sans





nération, plus éclairée, lui a succédé et depuis on n'a plus entendu parler de malins esprits dans ma ferme du Haut Surra.

retard des manoeuvres, des maçons et des charpentiers, pour démolir et ensuite reconstruire. Il m'en coûta une belle somme d'argent, mais j'avisageai que je devais ce sacrifice à mon vieux fermier.

A ma grande surprise, celui-ci désapprouva les mesures prises et haussa les épaules en signe d'incrédulité. Il n'avait jamais entendu dire que le fumier fût nuisible au bétail, bien le contraire. Le fumier tient l'écurie chaude en hiver et fraîche en été. La maladie qui avait fait périr ses vaches devait être attribuée à une tout autre cause.


Ce n'est qu'après avoir longtemps et sérieusement insisté pour savoir ce qu'il entendait, qu'il finit par me faire sa confidence. "Et y a bien des années," dit-il, "que des malins esprits ont été bannis dans les vieux gogants, et comme on a abattu ces arbres les esprits sont devenus libres et ce sont eux, et rien qu'eux, qui ont fait tout le mal." - Je cherchai, mais en vain, à lui faire comprendre que c'était de la superstition. Il eut, contre son gré, de nouvelles étables, bien spacieuses et bien éclairées, et depuis plus d'épizooties.

Plus tard il m'est revenu que le fermier avait fait venir un capucin pour bénir la nouvelle étable et l'asperger d'eau bénite. Il va sans dire que le bonhomme était de l'Emmenthal et bon protestant bernois.

Mon vieux fermier est depuis longtemps allé rejoindre ses ancêtres, qui étaient superstitieux comme lui et croyaient aussi aux revenants. Une nouvelle gé-

Alfred Hartmann.



Alfred Hartmann  
a. 

## LES CHÊNES DU JURA

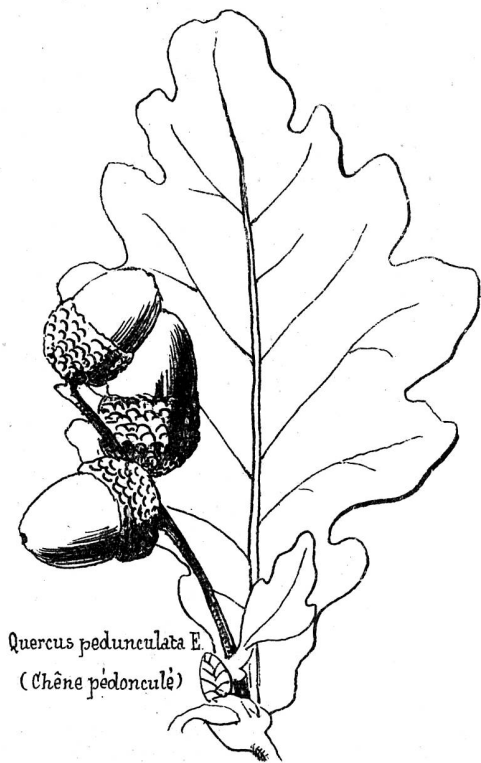
(Communication faite au Club Jurassien lors de sa réunion au Champ-du-Moulin le 23 Septembre 1888.)

Dans mon enfance, passée dans le pays de Montbéliard, au Nord de notre Jura, j'avais remarqué que les glands étaient pédonculés; mais depuis 1852, époque à laquelle je suis venu dans le canton de Neuchâtel, je n'avais pas reçu ces glands; ce n'était plus pour moi qu'un souvenir d'enfance; j'avais, jusqu'à cet automne (1888), toujours trouvé, sur les chênes d'ici, des glands sans pédoncules.

Un Dimanche, je me promenais avec un ami, du même pays que

moi, et quelque peu botaniste; nous parlions de cette particularité des chênes neuchâtelois, lorsque nous en vîmes un d'assez grande taille près de la tuilerie de Souaillon, près de St. Plaise. Je voulus cueillir quelques glands comme preuve de ce que j'avais fait. Quelle ne fut pas ma surprise!... Ces glands étaient beaucoup plus gros que les glands ordinaires et longuement pédonculés. Bien, pensais-je, voilà qui intéressera, j'espère, nos jeunes clubistes.

Il y a huit jours, je retournai à Souaillon, je retrouvai mon chêne près de la tuilerie,

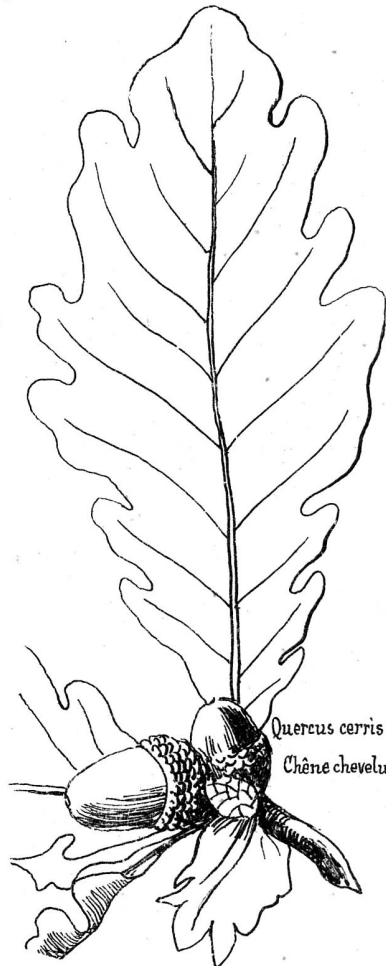


Quercus pedunculata E.  
(Chêne pédonculé)

et d'autres de la même espèce dans un petit bois à l'Est, et je rapportai les échantillons que je vous présente aujourd'hui.

Ses échantillons, à glands sessiles que vous pouvez leur comparer, ont été cueillis ce matin même, près de Bôle, sur notre route.

Ses deux espèces principales du genre Chêne existent donc dans notre canton; mais dans quelle proportion? C'est la question que je désire soumettre à nos jeunes amis, les priant de m'aider, par leurs recherches, à la résoudre. (A suivre.)



Quercus cerris L.  
Chêne chevelu.

UN HÉRISSON RECONNAISSANT.- Il y a quelque temps, les aboiements répétés d'un chien qui se trouvait dans la forêt du Mail se firent entendre durant une matinée entière. Intrigué par ces cris tantôt plaintifs, tantôt poussés avec rage, je me décidai à prendre le chemin de la forêt, afin de découvrir la cause de ce vacarme. Mes recherches ne furent pas de longue durée. Bientôt je découvris, au milieu d'un buisson d'épines, l'intépide chien qui s'acharnait, à coups de pattes et de dents, sur un jeune hérisson, qui se défendait de son mieux en bondissant contre le nez allongé de son ennemi. A peine délivré et placé sur mon bras, le pauvre petit me témoigna sa reconnaissance en me montrant son joli minois de hérisson. D. E.